

N°2020-11/42B

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL ET A L'EUROPE POUR LA REALISATION D'UN LEVE 3D PHOTOGRAMMETRIQUE ET UN LEVE BATHYMETRIQUE MULTIFAISCEAUX DES DIX EPIS DU LITTORAL DE SAINT-CYPRIEN.

L'an deux mille vingt, le 04 novembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	9	Vote :	Pour :	7
En exercice :	9		Contre :	-
Présents :	7		Abstention :	-

Présents : Frédéric BERLIAT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents : Nathalie PINEAU – Louis SALA.

Secrétaire de séance : Frédéric BERLIAT.

Date de convocation : 29 octobre 2020

Le Président expose à l'Assemblée,

Conformément à sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, la Communauté de Communes Sud Roussillon a lancé en juin 2020 des opérations de dragage de la passe d'entrée du port de plaisance de Saint-Cyprien. Les sédiments pompés ont été destinés à réensabler les casiers déficitaires 1 à 4 de la plage nord. Un reprofilage de la plage a été réalisé afin de tenter de lutter contre la submersion marine en redessinant un trait de côte capable de protéger temporairement la population et les biens les plus proches.

Ces travaux se sont pleinement inscrits dans :

- dans le cadre du Plan Littoral 21, initié en 2016, qui a pour objectif de construire l'avenir maritime de la région, en conciliant dynamisme économique et préservation de l'environnement ;
- conformément aux objectifs de la Stratégie Régionale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SRGITC), pour faire de l'Occitanie une vitrine française de la résilience écologique en prenant en compte l'érosion du trait de côte et en adaptant les usages au changement climatique.

Un contrat pour la réalisation d'un levé 3D photogrammétrique et d'un levé bathymétrique multifaisceaux des dix épis du littoral de Saint-Cyprien pourrait être conclu avec l'entreprise CASAGEC, permettant de connaître l'état des dispositifs fixes destinés à compléter la méthode douce de rechargement de la plage et à atteindre les objectifs susvisés.

Ces travaux comprendraient une inspection visuelle de l'ensemble des ouvrages et les préconisations techniques pour les travaux d'entretien, la rédaction des rapports et des livrables, et la restitution de l'étude.

Le coût de ces travaux s'élève à 12 950,00 €HT (soit 15 540,00 € TTC).

La Communauté de Communes pourrait demander des subventions auprès du Conseil Régional et de l'Europe pour ces travaux.

EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **APPROUVE** le projet de réalisation d'un levé 3D photogrammétrique et d'un levé bathymétrique multifaisceaux des dix épis du littoral de Saint-Cyprien, évalué à 12 950,00 €HT, soit 15 540,00 € TTC ;

↳ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits au Budget GEMAPI ;

↳ **DECIDE** de solliciter l'aide du Conseil Régional et de l'Europe pour la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20201104-2020-11-42B-DE
Date de télétransmission : 10/11/2020
Date de réception préfecture : 10/11/2020